



*L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi*

# *FIDEM SERVAVI*

*« J'ai gardé la foi » - II Timothée 4 / 7*

*N° 87*

*Prieuré saint Pierre et saint Paul*

*Le prieuré – 6, rue du Chapité – 25920 Mouthier Haute-Pierre*

---

dimanche 10 mai 2009

Ce sermon peut être téléchargé au format .wma ou .mp3 depuis le site <http://www.fidemservavi.info/> à l'adresse suivante :  
[http://www.fidemservavi.info/index\\_a\\_sermons.htm](http://www.fidemservavi.info/index_a_sermons.htm)

---

## **Résumé**

Le choix de Dieu sur la France. La mission de notre sainte héroïne nationale. En quoi consiste la mission posthume de sainte Jeanne d'Arc.

---

## **Sermon de la « Fête de sainte Jeanne d'Arc »**

Mes bien chers frères,

En cette Fête nationale de sainte Jeanne d'Arc, considérons comme il se doit le choix de Dieu sur la France et la mission de notre sainte. Avec ce choix et cette mission, il nous faudra considérer également ce que Dieu attend toujours d'elle.

Considérons tout d'abord le choix de Dieu sur la France. Avec sainte Jeanne d'Arc, c'est la volonté de Dieu qui se manifeste, celle d'être son Roi et de régner sur elle et par elle. Et comme Dieu s'était choisi le peuple hébreu, désormais il est juste d'appliquer au peuple Franc, ce verset du psalmiste qui s'adressait au peuple jadis élu : « *Non fecit taliter omni nationi* », « *Cela Dieu ne l'a pas fait pour toutes les nations* ».

Même volonté de Dieu, avec cette différence, comme le souligne l'abbé Lémann dans son panégyrique à Orléans au XIX<sup>e</sup> siècle : « que dans l'épisode de Jeanne d'Arc on constate à chaque pas la supériorité de la nouvelle alliance sur l'ancienne alliance ». Ce que l'abbé Pie (le futur cardinal Pie) a dit en ces termes : « Notre France est une nation prédestinée, un autre peuple de Dieu sous la nouvelle Alliance », et celui-ci, en évoquant ce qui fut définitivement inscrit par la triple donation, précise : « le Royaume de Jésus-Christ ».

Je vous rappelle donc cette triple donation, car c'est par elle que la France est le Royaume de Jésus-Christ, que le Christ est Roi de France, et que le Roi, par son Sacre à Reims, comme le dira notre sainte au Dauphin, en est le Lieutenant.

C'est le 21 juin 1429 à Saint-Benoît-sur-Loire, par conséquent, que Jeanne dit à Charles : « Sire, me promettez-vous de me donner ce que je vous demanderai ? ». Le Roi hésite, puis consent. « Sire, donnez-moi votre

royaume ». Le Roi, stupéfait, hésite de nouveau ; mais, tenu par sa promesse et subjugué par l'ascendant surnaturel de la jeune fille : « Jehanne, lui répondit-il, je vous donne mon royaume ». Cela ne suffit pas : la Pucelle exige qu'un acte notarié en soit solennellement dressé et signé par les quatre secrétaires du Roi ; après quoi, voyant celui-ci tout interdit et embarrassé de ce qu'il avait fait : « Voici le plus pauvre chevalier de France : il n'a plus rien ». Puis aussitôt après, très grave et s'adressant aux secrétaires : « Écrivez, dit-elle : Jehanne donne le royaume à Jésus-Christ ». Et bientôt après : « Jésus rend le royaume à Charles ».

Voilà donc comment Notre Seigneur Jésus-Christ est Roi de France. Avec ce fait historique nous devons nous rendre compte également du choix de Dieu sur une vierge. Sa virginité, qui donne lieu à la dénomination de Jeanne la Pucelle, est fort importante. L'abbé Lémann, démontrant la supériorité de Jeanne d'Arc par rapport aux héroïnes juives, le souligne en disant : « Elle est vierge, afin que le secours envoyé au royaume de France portât la marque de la nouvelle alliance ».

Nous en retrouvons l'importance dans les paroles au Dauphin, paroles qui expriment alors toute la mission de notre sainte. « Gentil Dauphin, j'ai nom Jehanne la Pucelle, et vous mande le Roy des cieulx, par moi, que vous serez sacré et couronné à la ville de Rheims, et serez Lieutenant du Roy des Cieulx qui est Roi de France ». J'insiste bien : Jeanne la Pucelle, marque de la nouvelle alliance par sa virginité, annonce que Dieu, par elle, veut que le Dauphin soit sacré et ainsi soit le Lieutenant du Roi des Cieulx qui est Roi de France. Tout est dit.

Et pour comprendre maintenant toute la portée de cette mission, y compris, nous allons le voir, sa mission posthume, il est indispensable de parler de la volonté de Dieu dans le choix de Son instrument.

Forgée tout d'abord dans la prière à *Dom-Rémy*, le saint patron de son hameau, dont le successeur l'attendra en 1429 au pied de l'autel de Reims, et où elle lui conduira l'héritier de Clovis, et jusqu'à sa mort sur le bûcher, nous découvrons en Jeanne d'arc comment Dieu révèle Son instrument.

Et comme toujours Son instrument est saint. Dans le procès de condamnation de notre sainte, les hommes, eux, ne retiendront que la faiblesse de cet instrument. Or, si l'instrument de Dieu est faible, mes bien chers frères, c'est précisément parce qu'Il veut faire éclater sa propre puissance. Dieu ne changeant pas, nous retrouvons donc aujourd'hui cette même volonté de Dieu ainsi que Sa justice.

Rappelons-nous alors que dans les décennies qui précèdent l'arrivée de notre sainte, la France oublia le Seigneur son Dieu et que pour la punir, ce fut toute une série de défaites, ce qui justifiera les propos de Jeanne d'Arc : « que Dieu, pour punir les péchés des hommes, permet la perte des batailles ». Il en est de même aujourd'hui. Depuis la Révolution française, nous le payons durement, et c'est un châtiment, car un peuple qui ne veut plus d'hommes de foi, recourt aux hommes de loi, en attendant d'être piétiné par des hommes sans foi ni loi.

De même, la Révolution conciliaire est un châtiment mérité. Quand les hommes, et surtout les clercs, auront vraiment compris cela et demandé humblement pardon à Dieu pour tous ces péchés, alors Il fera éclater Sa miséricorde. Pas avant. Aussi, parce que cette volonté de Dieu est délibérément occultée aujourd'hui par ceux qui la connaissent, la justice de Dieu n'en sera que plus terrible. C'est d'ailleurs ce qui s'accomplit déjà par la privation des lumières nécessaires, en punition des infidélités, des désordres moraux et des iniquités spirituelles. A cause de tout cela, nous le constatons tout particulièrement pour les clercs de la fausse majorité traditionnelle, Dieu les abandonne « à leurs propres vues et aux suggestions des méchants », pour reprendre ici les propres termes de Bourdaloue à propos de l'aveuglement spirituel.

D'où la nécessité de prêcher que la Révolution française et la Révolution conciliaire sont des châtiments pour les péchés en amont, et d'enseigner en quoi consiste la conformité à la volonté de Dieu pour la France.

« Tout ce qui sert aux desseins de Dieu porte l'empreinte de la croix et le cachet de l'inspiration céleste est inséparable du sceau de la douleur », nous dit l'abbé Pie. C'est, en effet, ce que nous voyons tout particulièrement dans les derniers mois de notre sainte. Notre Seigneur lui ayant permis une conformité parfaite dans les circonstances de sa passion avec Sa propre Passion. La mission terrestre de sainte Jeanne d'Arc s'est donc terminée dans cette parfaite conformité à Notre Seigneur, dans l'obéissance et la fidélité à l'Église, et la marque de la nouvelle alliance et le rachat de la France se sont manifestés par sa mort et sa mort sur le bûcher. Voici ce que nous en dit l'abbé Lémann : « Ainsi la France est rachetée, puisque Dieu a accepté d'elle une vierge pour hostie ».

Ce qu'il faut donc absolument retenir aujourd'hui, c'est que Dieu réalisera Ses promesses, mais, nous venons de le voir avec notre sainte, avec des instruments qui Lui sont conformes et qui pour cela seront forcément éprouvés, épurés comme l'or et l'argent au creuset, et c'est ce qui m'amène alors à considérer la mission posthume de Sainte Jeanne d'Arc.

Tout d'abord, pourquoi parler de mission posthume, puisque désormais notre sainte est au Ciel et que celle-ci, comme tous les autres saints, a droit à notre gratitude, que nous pouvons recourir à elle et imiter ses vertus ? C'est qu'avec la mission de notre sainte, mes bien chers frères, *la geste de Dieu par les francs* qui s'est manifestée par le Pacte de Reims, par les testaments de saint Remy, de Charlemagne et de saint Louis, et qui se résume dans les mots : « Vive le Christ qui est Roy des Francs ! », reste inachevée. Or, Dieu ne laisse pas Ses œuvres inachevées. Et c'est ici qu'il faut comprendre que la mission posthume de sainte Jeanne d'Arc, consiste en la réalisation de la promesse du Règne du Sacré-Cœur : régner sur la France et par la France sur le monde entier, ce qui est exprimée en ces mots dans le message à sainte Marguerite-Marie : « Il régnera malgré ses ennemis ».

La mission terrestre de sainte Jeanne d'Arc était de conduire le Dauphin à Reims afin qu'il soit sacré et devienne ainsi le Lieutenant du Roi des Cieux qui est Roi de France. Le Règne du Sacré-Cœur ne pourra donc être établi que par le rétablissement de la monarchie, par l'intermédiaire du Grand Monarque, ce Oint de l'huile, comme nous en parle L'abbé Augustin Lémann dans son ouvrage, *Le dénouement de la persécution*.

Ce message, et le principe de ce dénouement, se trouvent occultés. L'année dernière, je vous ai relevé le fait que Mgr Fellay à Saint Nicolas du Chardonnet, dans son sermon sur le Sacré-Cœur, n'avait fait qu'une simple allusion aux propos de Saint Pie X, pour ensuite taire les propos du saint Pontife. Puisqu'il évoquait très précisément saint Pie X, nous avons donc la preuve qu'il occulte ce dont saint Pie X parle dans son discours du 13 décembre 1908. Je vous cite par conséquent ce passage qui nous montre que le saint Pontife savait pourquoi et comment le Christ est Roi de France, avait donc cette connaissance approfondie du choix de Dieu sur la France et sa mission, comme le cardinal Pie, son Maître, comme il le dit lui-même, et puis Mgr Delassus, qui font donc partie des maîtres antilibéraux qui ont tout enseigné.

Voici le passage principal : « Aussi à votre retour, vénérable frère (saint Pie X, s'adressait à Mgr Touchet) vous direz à vos compatriotes (...) qu'ils fassent trésor des testaments de saint Remy, de Charlemagne et de saint Louis, ces testaments qui se résument dans les mots si souvent répétés par l'héroïne d'Orléans : « Vive le Christ qui est Roy des Francs ! ».

Ce texte est paru au mois d'avril pour le centenaire de la béatification de Jeanne d'Arc, sur le site internet *La Porte latine*, le site du District de France de la FSSPX, mais il est certain que, là encore, ce texte, ne restera qu'un copier-coller inexplicé à sa juste valeur, voire même inexplicé tout simplement. Alors que le principe de la Révolution française étant « Jésus-Christ hors la loi », le principe de la Révolution conciliaire étant la négation de Jésus-Christ et de Sa royauté, le seul principe qui nous sauvera sera donc « Jésus-Christ Roi de France ».

Ainsi, puisque nous connaissons en quoi consiste ce principe, ce que contient le message du Sacré-Cœur et comment Notre Seigneur réalisera ses promesses, n'oublions pas alors que la France, en tant qu'instrument entre les mains de Dieu, sera éprouvée, épurée comme l'or et l'argent au creuset, le mot France signifiant précisément creuset en hébreu ! Pour arriver au règne du Sacré-Cœur, à cette solution qu'Il nous a promis et qu'Il réalisera, il est donc nécessaire de passer par ces châtiments qui sont ces purifications pour Lui être conforme. Et ce n'est que lorsque Lui-même aura jugé la purification suffisante et que les hommes Lui demanderont, crieront vers le Ciel Sa solution que celle-ci lui sera accordée.

Le Père de Clorivière, dont je vous ai parlé ces dimanches derniers, contemporain de la Révolution française, a prophétisé que Dieu n'interviendrait que lorsqu'on Lui demanderait. Celui-ci nous dit bien que la solution de Dieu se résume par cette formule que nous connaissons de Mgr Delassus : Il veut régner sur la France et par la France sur le monde. Voilà donc, mes bien chers frères, en quoi consiste la mission posthume de sainte Jeanne d'Arc.

Tandis que Dieu abandonne « à leurs propres vues et aux suggestions des méchants », ceux qui occultent toute cette mission posthume de notre sainte, prions avec de véritables intentions catholiques, notre sainte héroïne nationale. Au Ciel celle-ci répète sans cesse la prière : « Grand Dieu, sauvez la France ! ». Eh bien demandons-

lui instamment par nos prières ferventes qu'arrive le règne du Christ-Roi de France. Servons par conséquent de toutes nos forces Notre Seigneur Jésus-Christ, Roi de France, comme l'a fait sainte Jeanne d'Arc. Sa bannière, c'était Jésus-Christ, Roi, conduisant son armée à la bataille. Que cette fête soit l'occasion également de renouveler nos prières pour les vocations sacerdotales et religieuses possédant ce profond amour de Notre Seigneur Jésus-Christ, Roi de France, cet amour et cette dévotion envers Sa très sainte Mère, Reine de France, car l'Auguste Reine des Cieux, par le triomphe de son Cœur Immaculé, assurera le Règne de son divin Fils, le règne du Sacré-Cœur.

Ainsi soit-il.

Abbé Michel Marchiset

Photocopiez et diffusez

---

Pour vous désabonner de « *L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi* », veuillez envoyer un mail à [mail@fidemservavi.info](mailto:mail@fidemservavi.info)